

Question écrite N° : 2770

Curatrices et curateurs privés! À quand la pénurie ?

Début 2013 le canton du Jura a créé l'APEA (Association de Protection de l'Enfant et de l'Adulte), association ayant pour but de gérer toutes les curatelles sur le territoire cantonal jurassien.

Conformément à la mise en application de la loi y relative et l'entrée en fonction de cette association, cette institution a recherché et trouvé plusieurs dizaines de curateurs privés.

Ceux-ci ont la tâche notamment d'alléger le travail des curateurs professionnels de notre administration cantonale et, à ce titre, effectue un travail important. Plusieurs mandats ont ainsi été donnés à des citoyennes et citoyens jurassiens.

En juin 2015, les curatrices et curateurs privés ont reçu un courrier de l'APEA, les informant que désormais, en application d'une jurisprudence du Tribunal fédéral, leur rémunération serait soumise aux charges sociales. Dans le même courrier, ils apprenaient également que celle-ci serait considérée comme gain accessoire et donc soumis à l'impôt. Ces nouvelles mesures vont directement ou indirectement réduire leur revenu, et rendre encore moins attractif le rôle de curateur privé. Ne risquent-elles pas de démotiver les personnes susceptibles d'accomplir cette tâche ?

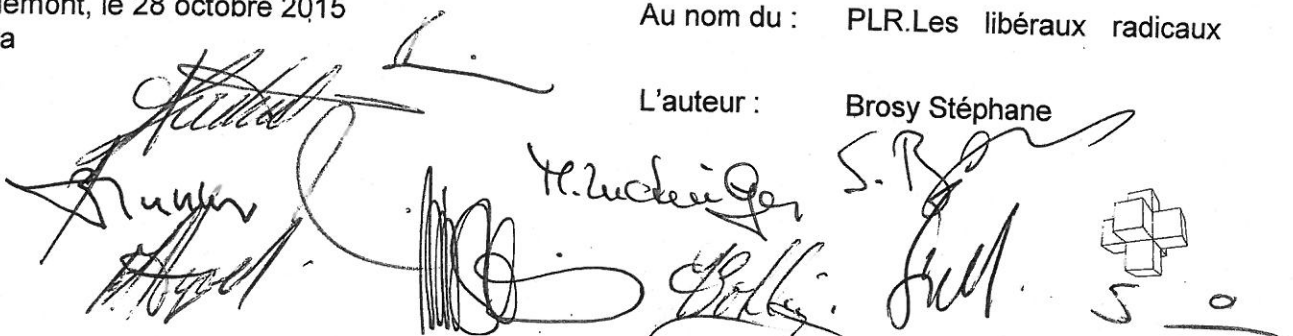
Partant du principe que les curateurs privés aident l'Etat, je prie le Gouvernement de répondre aux questions suivantes

1. **Combien de curateurs privés compte actuellement le canton du Jura?**
2. **Quel est le montant total des gains concernés par ces mesures et soumis à l'impôt ?**
3. **Est-ce qu'il y a eu des démissions de curateurs privés suite à l'envoi de ce courrier?**
4. **Ne risque-t-on pas à l'avenir, et suite à ces mesures, une pénurie de curateurs privés?**

Delémont, le 28 octobre 2015
Jura

Au nom du : PLR.Les libéraux radicaux

L'auteur : Brosy Stéphane



The bottom of the document features several handwritten signatures in black ink. On the right side, there is a red cross stamp, which is the official logo of the PLR (Les Libéraux-Radicaux) in the Canton of Jura. Below the stamp, the number '50' is handwritten.